

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT-LOUP-LAMAIRE (mairie@st-loup-lamaire.fr)
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (accueil@sevt79.fr)
 MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)
 - AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Prélèvement	00083772	Commune	SAINT-LOUP-LAMAIRE
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	mardi 24 juin 2025 à 11h20
Installation	UDI 000325 SENEUIL	par :	AMÉLIE DEMAIL
Point de surveillance	0000000708 QUARTIER ECOLE GENDARMERIE	Type visite :	D1
		Type d'eau :	

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	23,8 °C		25	
pH	7,2 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,05 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,15 mg(Cl ₂)/L			

Type de l'analyse : D1 Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
 Code SISE de l'analyse : 00083773 Référence laboratoire : 25062305250601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJE			
Turbidité néphélométrique	0,36 NFU		2	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	602 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	36 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00083772)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Niort le 30 juin 2025

Pour le Directeur Général, l'Ingénieur du Génie
Sanitaire

